

Stratégies de portefeuille et Fonds indiciels cotés

Un fonds indiciel coté (Exchange Traded Fund – ETF) est un fonds qui se négocie de la même manière qu'une action. Le succès des ETF est dû à la forte demande des investisseurs institutionnels et privés qui apprécient leur souplesse de négociation, leur transparence et leur efficacité. Avec plus de 388 milliards d'euros investis dans 596 fonds indiciels cotés dans le monde entier¹, les ETF permettent aux gestionnaires de portefeuille, gestionnaires de patrimoine et investisseurs avertis de mettre en œuvre une gamme complète de stratégies de portefeuille.

¹Morgan Stanley, août 2006



Le succès des ETF est dû à la forte demande des investisseurs institutionnels et privés qui apprécient leur souplesse de négociation, leur transparence et leur efficacité.



Stratégies de portefeuille et fonds indiciels cotés

Les fonds indiciels cotés (ETF) offrent une multitude de solutions d'investissement. Les investisseurs qui utilisent les EFT peuvent en peu de temps composer, modifier et remanier leur portefeuille pour obtenir le profil de risque/rendement souhaité. Les fonds indiciels cotés iShares offrent une exposition aux principaux pays, styles d'investissement et

classes d'actifs, conférant ainsi aux investisseurs la possibilité de créer des portefeuilles très diversifiés et de mettre en oeuvre des stratégies d'investissement ciblés. Pour atteindre leurs objectifs d'investissement, ils pourront utiliser iShares aussi bien en complément d'autres instruments financiers qu'en tant qu'investissement unique.

Stratégie	Objectif	Exemple
Stratégie visant à améliorer le rendement des dépôts en espèces en les transformant en titres	S'assurer que le portefeuille est entièrement investi.	Utiliser un ETF investi dans des grandes capitalisations ou axé sur un indice large afin d'être entièrement exposé au marché. Utiliser un ETF privilégiant un style de gestion investissant dans de petites/moyennes capitalisations afin de conserver les pondérations lors d'un changement de gérant ou dans le processus de sélection des valeurs, en lieu et place de contrats à terme.
Cœur/Satellite	Gérer un budget risque en diminuant l'exposition aux risques des positions stratégiques (cœur) et allouer les risques à des positions périphériques ciblées (satellite).	Utiliser un ETF international pour les positions stratégiques et gérer activement des fonds géographiques en tant que « satellites ».
Réduction des coûts par le biais de prêts d'ETF	Réduire le coût de détention d'ETF dans les portefeuilles.	Il est possible d'utiliser les ETF dans des pools de prêts de titres. Les investisseurs longs sur des ETF peuvent se rémunérer en prêtant des ETF à des emprunteurs.*
Compléter un portefeuille	Assurer la diversification maximale du portefeuille.	Utiliser des ETF pour obtenir une exposition précise à un pays et à un style de gestion, en renforçant facilement les expositions spécifiques ou en complétant un portefeuille.
Rotation tactique entre pays, styles et capitalisations boursières	Assurer une négociation active basée sur la recherche, les résultats des sociétés ou les données économiques.	Utiliser des ETF privilégiant le style ou la capitalisation boursière pour initier, sous-pondérer ou surpondérer des positions, selon la stratégie tactique ou des indicateurs techniques.
Gestion du risque	Gérer le risque global d'un portefeuille en intégrant une composante de gestion indicielle.	Utiliser des ETF comme solution de gestion indicielle à 100% ou les conjuguer avec des portefeuilles, des fonds ou des comptes séparés (separate accounts) à gestion active, afin de gérer la volatilité globale du portefeuille.
Réduire la concentration/le risque	Réduire la concentration sur une valeur ou une classe d'actifs spécifique.	Utiliser les ETF correspondants pour réduire le risque sur un pays spécifique ou la concentration sur une classe d'actifs particulière.
Exposition stratégique internationale	Ajuster le biais de l'exposition au secteur international, aux marchés régionaux ou à des indices nationaux.	Obtenir une exposition à la hausse sur un marché spécifique tout en maintenant une position macro-économique sur un pays développé ou émergent.
Vente à découvert d'ETF	Positions longues et courtes.	Être acheteur des titres d'un secteur et vendeur des ETF correspondants. (Les ventes à découvert d'ETF sont possibles à la hausse et à la baisse.)
Investissement obligataire simplifié	Construire un portefeuille obligataire bien diversifié. Exposition à faible coût sur un panier diversifié d'obligations de la catégorie « investissement ».	Utiliser des ETF obligataires dans le cadre d'une exposition transparente sur les marchés de taux, en complément d'un portefeuille diversifié, investi dans des titres de qualité et exposé aux indices larges et aux marchés des obligations privées et des emprunts d'État.
Classes d'actifs alternatives	Très grande diversification du portefeuille en utilisant des classes d'actifs alternatives.	Recourir aux ETF investis dans l'immobilier et les matières premières.

*BGI estime qu'il existe une demande d'emprunts d'ETF, mais ne peut le garantir.

Informations réglementaires

Barclays Global Investors Limited est placé sous l'autorité réglementaire de la «Financial Services Authority» («FSA») et a publié ce document aux fins de référence en France. iShares plc (ci-après «iShares») et European Exchange-Traded Fund Company plc (ci-après, «EETF») (iShares et EETF ensemble ci-après, les «Sociétés») sont des sociétés d'investissement à capital variable immatriculées en Irlande et réglementées par the Irish Financial Services Regulatory Authority. Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation à quelque personne que ce soit relative aux actions des Sociétés.

Pour ce qui concerne les investisseurs français

Toute souscription d'actions d'un compartiment d'une des Sociétés est conclue sur la base des termes du Prospectus, de l'addendum et des suppléments d'iShares et/ou d'EETF selon le cas. Ces documents peuvent être obtenus en contactant: Barclays France, le correspondant centralisateur d'iShares, domicilié 32 Avenue George V, 75008 Paris, France, tél: 0810 060 660 ou Natexis Banques Populaires, le correspondant centralisateur d'EETF, domicilié 45 rue Saint-Dominique, 75007 Paris, France, tél: 01 58 32 30 00.

iShares et EETF sont des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ci-après «OPCVM») de droit étranger agréés par la Banque Centrale d'Irlande en qualité d'OPCVM conformes aux normes européennes respectivement depuis le 14 février 2000 et le 23 décembre 1999. La Directive européenne n° 85-611 du 20 décembre 1985 sur les OPCVM instaure des règles communes en vue de permettre la commercialisation transfrontalière des OPCVM qui s'y conforment. Ce socle commun n'exclut pas une mise en oeuvre différenciée. C'est pourquoi un OPCVM européen peut être commercialisé en France quand bien même son activité n'obéit pas à des règles identiques à celles qui conditionnent en France l'agrément de ce type de produit. Veuillez noter que la distribution des actions de certains compartiments des Sociétés n'est pas autorisée en France.

Restrictions affectant certains investisseurs

L'information fournie dans ce document est exclusivement à l'usage de la France et elle n'est conforme qu'aux exigences réglementaires de cette juridiction. Elle ne s'adresse pas aux résidents d'autres pays. Pour d'autres informations à ce sujet, veuillez consulter le Prospectus, l'addendum et les suppléments d'iShares ou d'EETF selon le cas. Plus précisément, ce document ne s'adresse pas aux personnes qui sont résidentes aux Etats-Unis, où les Sociétés ne sont pas agréées et où la distribution de leurs actions n'est pas autorisée. Sauf en cas de dérogation spécifique, les actions des Sociétés ne peuvent pas être acquises ou détenues dans le cadre d'un Plan ERISA ou avec les actifs d'un tel plan. La distribution des actions des Sociétés au public n'est pas et ne sera pas agréée au Canada car aucun prospectus des Sociétés n'a été déposé auprès d'un organe de contrôle ou de réglementation des marchés des

valeurs mobilières du Canada ou de l'une de ses provinces ou territoires. Ce document ne saurait en aucun cas être interprété comme une publicité ou une promotion proposant les actions des Sociétés au public canadien. Aucun résident canadien, au sens de la loi de réglementation fiscale du Canada [«Income Tax Act» (Canada)] n'est autorisé à acquérir ou à recevoir des titres des Sociétés à moins qu'il ne bénéficie d'une dérogation accordée à cet effet aux termes de la législation canadienne applicable, centrale ou provinciale.

Avertissement en matière de risques

Les actions des Sociétés ne constituent pas nécessairement un investissement adapté à tous les investisseurs. Barclays Global Investors Limited ne garantit pas la performance des actions ou des compartiments des Sociétés.

Les cours des investissements (qui peuvent parfois n'être négociés que sur des marchés très limités) peuvent monter ou descendre, et l'investisseur pourrait ne pas récupérer le montant qu'il a investi. Votre revenu n'est pas fixe et il est susceptible de fluctuer. Les performances réalisées dans le passé pourraient ne pas se répéter. La valeur des investissements exposés à des devises étrangères peut être affectée par les mouvements des taux de change. Nous vous rappelons également que les niveaux et bases des abattements fiscaux peuvent être modifiés. Le recours à des instruments dérivés peut entraîner des risques de pertes dépassant le niveau de l'investissement original.

Lorsque vous investissez dans les Sociétés vous achetez des actions de sociétés cotées en bourse. Le cours des actions sera déterminé par l'offre et la demande. Ce cours ne correspondra pas nécessairement à la valeur par action des actifs des compartiments concernés des Sociétés. A tout moment, le cours des actions peut être inférieur ou supérieur à la valeur de l'actif. Toutefois, du fait de la structure des actions d'OPCVM indiciels (exchange traded funds), il est prévu que l'écart positif ou négatif ne persiste pas à long terme. Tous les exemples et projections utilisés (y compris les calculs qui s'y rattachent) ne sont fournis qu'à des fins d'illustration et il n'est pas garanti qu'ils soient exacts ou complets.

Les sociétés affiliées de Barclays Global Investors Limited peuvent intervenir en qualité de teneurs de marché sur les instruments financiers mentionnés dans le présent document. Par ailleurs, Barclays Global Investors Limited, ses sociétés affiliés et/ou ses/leurs employés peuvent à tout moment (i) détenir des actions, des participations dans les actions sous-jacentes de, ou des options sur, des instruments financiers visés au présent document ou encore (ii) céder ou acquérir, pour compte propre ou pour compte de tiers, instruments financiers.

«iShares» est une marque commerciale qui est la propriété de Barclays Global Investors N.A.

© 2006 Barclays Global Investors Limited. Tous droits réservés.